

Bon No: 001128165		1ere Gachée: 08:43 (1) Date: 23/06/2026				Zone: Sous Centrale	
		Quantité: 0.50 m3 référence commande(2): 06 35 56 63 72				Véhicule:	
client: 410786		2 RUELL E BOUILLON				LM LM	
chantier: DEPART		GUILLAUMET JEROME*** 51400				LM LUI MEME	
		DEPART				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE	température:
08:42						00:00	vitesse du vent:
							validité:
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)	Classe Chlorure
PJNCNXA250		BORDURE					consistance(7) Dmax
							20
ciment(type et classe)				Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R					0		
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 250							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION						NOM:	
						signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):				signature:			
type et quantité:							
demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1